



Le mercredi 8 avril 2026 à 19 h 45, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 2 avril 2026 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Martin LEPOUTRE, Maire, M. Didier DUPE, Mme Emilie DECARNE, M. Pierre DELZENNE, Mme Anusha BENOIT, M. John EVLARD, Mme Mathilde DESNOULEZ, M. Antoine SENLIS, Mme Camille BOURDON, Adjoint au Maire, Mmes Micheline DEPOORTER-COEMAN, Emmanuelle TRENTESAUX, MM. Laurent GHEYSENS, Anthony ROCHER, Gaël MARTIGNY, Pierre GANGLOFF, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. David TOILLON, Louis MAHIEU, Mme Fanny MIELLET, M. Alexandre SAUVAGE, Mme Noémie D'HALLUIN, MM. Christian HERREMAN, Yves PAUL, Mme Valérie ROBIN, M. Jérôme FISMAN, conseillers municipaux

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Isabelle D'HERBIGNY (à M. Pierre DELZENNE), Mme Laurine DELARGE-DENIS (à Mme Anusha BENOIT), Mme Francine VANCAEYZEELE (à M. Christian HERREMAN), Mme Laura NAESSENS (à M. Yves PAUL)

N°26-2-4

Administration Générale

Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS)

Fixation du nombre de membres
Du Conseil d'Administration

Rapport de M. le Maire,

Conformément à l'article R123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration est présidé par le Maire et comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil Municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal.

Ceci étant exposé, je vous propose de fixer ce nombre à huit.

Travaux préparatoires
Commission générale du 31 mars 2026

Vote à l'unanimité

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil
Certifié conforme
Le Maire



M. Pierre DELZENNE
Adjoint au Maire
Secrétaire de séance